

Clermont-Ferrand, 15 novembre 2001

POUR INFORMATION

Challenge Création d'Entreprises des Grandes Ecoles d'Auvergne.

L'Association des Diplômés de Sup de Co Clermont, fondateur du challenge en partenariat avec MILIVO, grand partenaire du concours, associe à l'occasion de la deuxième édition l'ensemble des Grandes Ecoles d'Auvergne : le CUST, l'ENITAC, l'ENSCCF, l'IFMA, et l'ISIMA.

En juillet dernier, Evènement'An 2000 (premier grand rassemblement de l'ESC symbolisant le cap des 5000 Diplômés) fut l'occasion pour l'Association des Diplômés de Sup de Co Clermont de lancer le premier concours « 10 Start-up ESColiennes en Auvergne ».

Premier du genre, et avec pour vocation d'être reconduit les années suivantes, ce challenge était exclusivement destiné aux Diplômés de l'Ecole Supérieure de Commerce de Clermont.

Le projet a bénéficié d'un large partenariat et a pu se concrétiser grâce au soutien de MILIVO (dispositif de partage d'expériences destiné aux entrepreneurs associant les groupes Michelin, Limagrain et Volvic), et de nombreux organismes et entreprises directement intéressés par le développement local : Comité d'Expansion Economique du Puy de Dôme, ANVAR, DRIRE, SOFIMAC, EDF, MRCE, Prémalliance, Groupe Centre France.

Six dossiers prometteurs ont été retenus. A l'issue d'une présentation individuelle d'environ 30 minutes devant un jury présidé par Paul MEILLAND (Groupe Limagrain), trois sociétés ont été primées, pour un total de dotations de 70.000F.

Pour sa deuxième édition qui sera présidée par Jean GREPIN (SIDE Michelin), le challenge élargit son périmètre aux Diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs de la région clermontoise (le CUST, l'ENITAC, l'ENSCCF, l'IFMA, et l'ISIMA) permettant ainsi une montée en puissance du concours, et de facto le nombre et la qualité des projets.

Outre les Diplômés, le concours est accessible aux étudiants en fin de cycle de ces différents établissements ayant un projet de création en Auvergne.

Les dossiers de candidature peuvent être demandés à l'Association des Diplômés de Sup de Co et doivent être complétés, puis envoyés ou remis avant le 31 mars 2002. Courant avril 2002, le jury étudiera l'ensemble des dossiers et sélectionnera les meilleurs projets. Les Diplômés concernés par cette sélection seront invités à rencontrer le jury courant juin 2002, dernière épreuve avant le palmarès et la remise des prix.

Pour mémoire :

CUST : Centre Universitaire des Sciences et Techniques.

ENITAC : Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand.

ENSCCF : Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand.

IFMA : Institut Français de Mécanique Avancée.

ISIMA : Institut Supérieur d'Informatique de Modélisation et de leurs Applications.

Contacts et informations :

Sophie BENOIT, tél. 04 70 98 62 54 (e-mail : sophie@sophie-benoit.com)

Ou Delphine AVIGNON, tél. 04 73 98 24 26 (e-mail : delphine.avignon@esc-clermont.fr)